

Organisation de la formation

Durée du DU : 1 an (possibilité de capitaliser les acquis sur plusieurs années)

<p>1. Séminaire d'engagement et de positionnement (12h)</p> <p>28-29 sept. 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Conférences sur la pédagogie universitaire et la réussite étudiante ◆ Présentation de la formation et mise en œuvre de la dynamique de groupe, échanges sur le développement professionnel ◆ Auto-évaluation des compétences en pédagogie de l'enseignement supérieur ◆ Élaboration supervisée du parcours de développement et choix des ateliers à suivre ◆ Travail d'élaboration du projet pédagogique (accompagnement individuel)
<p>2. Formation (36h)</p> <p>Oct.2017-Mai 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Participation aux ateliers de l'Idip du semestre 1 et/ou 2 : <ul style="list-style-type: none"> • 4 ateliers du Cycle A obligatoires • Choix de 6 ateliers supplémentaires au minimum dans le reste de l'offre ◆ Participation à des événements scientifiques ou autre formations (colloques, conférences, ateliers DUN, etc.)
<p>3. Portfolio</p> <p>Oct.2017-Juin 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaboration d'un portfolio réflexif de développement et de parcours
<p>4. Projet pédagogique (100h)</p> <p>Janv.-juin 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaboration et mise en œuvre d'un projet de transformation ou d'innovation pédagogique (accompagné.e par un conseiller pédagogique), dans une démarche Sotl ◆ Rédaction d'une communication pour le séminaire final d'analyse réflexive et d'un article pour les cahiers de l'Idip
<p>5. Séminaire d'analyse réflexive</p> <p>29 juin 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Communications d'analyse des expérimentations pédagogiques et analyse croisée des projets ◆ Bilan personnel et collectif du développement professionnel mené dans le cadre de la formation ◆ Conférence de synthèse

Diplôme Universitaire de Pédagogie dans l'Enseignement Supérieur



Nos intentions

Développer l'engagement et les compétences pédagogiques des enseignant.e.s du supérieur ;
Certifier et valoriser l'engagement pédagogique des enseignant.e.s du contrat de site pour favoriser leur évolution de carrière ;
Positionner l'Université de Strasbourg à la pointe de l'innovation pédagogique et du développement professionnel des enseignant.e.s ;
Contribuer à l'objectif d'excellence de l'Université de Strasbourg.



Contact

Sophie KENNEL, Directrice de l'IDIP
Courriel. : sophie.kennel@unistra.fr

IDIP
Campus Meinau - 15, rue du Mal
Lefèbvre
67100 STRASBOURG
idip-contact@unistra.fr

Les objectifs de formation

À la fin du Diplôme d'université Pédagogie de l'enseignement supérieur, les participant.e.s seront capables d'/de :

Se positionner par rapport à un référentiel de compétences de l'enseignant.e du supérieur ;
Identifier leur besoin de développement pédagogique ;
Mobiliser les repères théoriques et applications pratiques des ateliers dans une problématique pédagogique ;
Expérimenter une pratique pédagogique qui réponde au besoin de développement identifié ;
Rendre compte de leur démarche pédagogique et de l'analyse réflexive menée.

Pour qui ?

Toute personne assurant une mission d'enseignement dans un établissement du contrat de site peut prétendre intégrer le DU.

Enseignant.e.s novices (ATER, enseignant.e.s vacataires, enseignant.e.s et maîtres.ses de conférences nouvellement nommé.e.s) / Enseignant.e.s expérimenté.e.s

Comment intégrer la formation ?

Aucun pré-requis en pédagogie ni expérience d'enseignement ne sont attendues.

Les candidat.e.s présenteront par écrit l'esquisse du projet pédagogique qu'ils ou elles envisagent de mettre en œuvre pendant leur formation en DU PES (cf dossier de candidature).

La grande place donnée dans le DU PES à l'accompagnement individuel nous oblige à limiter le nombre d'inscrits à 12 enseignant.e.s par an, sans limite inférieure.

Le calendrier

- 17/05/2017
Ouverture des candidatures
- 15/06/2017
Clôture des candidatures
- 03/07/2017
Publication des résultats

Obtenir le diplôme

L'obtention du diplôme est conditionnée par :

La participation à l'ensemble des regroupements du diplôme ainsi qu'aux ateliers de l'idip ;
Le parcours réflexif documenté dans un portfolio ;
La soumission d'une communication pour le séminaire final et d'un article d'analyse réflexive ou de recherche pour les Cahiers de l'idip.

Les droits d'inscription

256 € - Exonération pour les enseignants de l'université de Strasbourg, hors vacataires et intervenants extérieurs.

